



Rapport de la Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth

64e Conférence parlementaire du Commonwealth

Kampala (Ouganda)

du 22 au 29 septembre 2019

Rapport

La délégation de la Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth qui a assisté à la 64^e Conférence parlementaire du Commonwealth (CPC) de l'Association parlementaire du Commonwealth à Kampala, en Ouganda, du 22 au 29 septembre 2019, a l'honneur de présenter son rapport.

La Section canadienne était représentée par les délégués suivants :

L'honorable Terry Mercer, sénateur, *vice-président de la Section canadienne et chef de la délégation*

L'honorable Salma Ataullahjan, sénatrice

L'honorable Marc Gold, sénateur

L'honorable Diane F. Griffin, sénatrice

L'honorable Marilou McPhedran, sénatrice

L'honorable Victor Oh, sénateur

L'honorable Donald Plett, sénateur

L'honorable Yuen Pau Woo, sénateur (*représentant substitut de la Section canadienne à l'EXCO*)

M. Rémi Bourgault, secrétaire de l'Association

Les délégués de la Section canadienne faisaient partie d'une délégation de 26 membres de la Région canadienne, qui comptait aussi des représentants de plusieurs législatures provinciales.

À titre de représentant régional substitut de la Section canadienne au Comité exécutif (EXCO), le sénateur Yuen Pau Woo a participé aux réunions de l'EXCO qui ont eu lieu du 23 au 25 septembre 2019.

Au cours de la 64^e Conférence parlementaire du Commonwealth, diverses autres conférences et réunions ont eu lieu, dont : la 37^e Conférence des petites sections de l'APC; la 6^e Conférence triennale des femmes parlementaires du Commonwealth (FPC); la 64^e Assemblée générale de l'APC; les réunions du Comité exécutif de l'APC; et les réunions de la Société des greffiers au Bureau (SOCATT). Il y a eu cette année la tenue d'élections à la présidence de Femmes parlementaires du Commonwealth (FPC), à la trésorerie de l'APC et à la présidence des petites sections de l'APC pour de nouveaux mandats de trois ans.

Les parlementaires du Commonwealth assistant à la 64^e Conférence parlementaire du Commonwealth et aux réunions connexes ont souligné l'engagement du Commonwealth à l'égard de la démocratie dans le cadre du thème de la Conférence « Adaptation,

engagement et évolution des parlements dans un Commonwealth en plein changement ».

Plus de 500 parlementaires et greffiers des parlements et des assemblées législatives de tout le Commonwealth étaient présents à la Conférence, organisée par la Section ougandaise de l'APC et le Parlement de l'Ouganda du 22 au 29 septembre 2019 à Kampala, en Ouganda. La Conférence était animée par la présidente de l'APC (2018-2019), la très honorable Rebecca Kadaga, députée, présidente du Parlement de l'Ouganda.

Cette conférence incomparable réunit les présidents, les parlementaires et le personnel parlementaire qui représentent les neuf régions de l'APC : l'Afrique; l'Asie; l'Australie; les îles Britanniques et la Méditerranée; le Canada; les Caraïbes, les Amériques et l'Atlantique; l'Inde; le Pacifique; et l'Asie du Sud-Est. L'APC entretient des relations avec les 53 pays du Commonwealth ainsi qu'avec les assemblées législatives et les parlements nationaux, étatiques, provinciaux et territoriaux, et compte plus de 180 sections.

64^e Conférence parlementaire du Commonwealth – Allocutions d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a débuté par l'entrée d'un représentant de chaque pays. Le sénateur Terry Mercer, à titre de chef de la Section canadienne, représentait le Canada. Tous les autres délégués ont également assisté à la cérémonie.

L'invité d'honneur à l'ouverture de la 64^e Conférence parlementaire du Commonwealth était le président de la République de l'Ouganda et vice-président d'honneur de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC), Son Excellence Yoweri K. Museveni, qui a pressé les parlementaires de faire respecter les valeurs et les principes démocratiques du Commonwealth. Il a mentionné que le Commonwealth, fort d'une langue commune et des occasions de coopérer en matière de commerce, de culture et de gouvernance, recèle un grand potentiel pour ses membres. Il a ajouté que ses institutions démocratiques comptent parmi ses plus grandes réalisations, et que son énorme bassin de population – 2,4 milliards de personnes – offre de grandes possibilités de travailler ensemble pour favoriser le commerce, la paix et la démocratie.

Le président de l'Ouganda a également lu le message de Sa Majesté la reine Elizabeth II, présidente d'honneur de l'Association parlementaire du Commonwealth et chef du Commonwealth. Depuis 1989, la vice-présidente d'honneur de l'Association parlementaire du Commonwealth est traditionnellement le chef d'État ou de gouvernement de la section de l'APC qui accueille la Conférence parlementaire annuelle du Commonwealth.

La présidente de l'APC (2018-2019), la très honorable Rebecca Kadaga, députée, présidente du Parlement de l'Ouganda; la présidente du Comité exécutif de l'APC, l'honorable Emilia Monjowa Lifaka, députée, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Cameroun, et M. Jarvis Matiya, secrétaire général par intérim de l'APC pour la 64^e Conférence parlementaire du Commonwealth, ont également pris la parole lors de la cérémonie d'ouverture. Le président de la Région africaine de l'APC, le très honorable Justin B. Muturi, député, président de l'Assemblée nationale du Kenya, a présenté les

remerciements au nom des parlementaires et du personnel parlementaire présents à la 64^e Conférence parlementaire du Commonwealth.

64^e Assemblée générale

Lors de la 64^e Assemblée générale, à laquelle ont participé les délégués canadiens, on a discuté des prochaines conférences et réunions de gouvernance de l'APC. L'Assemblée générale a confirmé que la 65^e Conférence parlementaire du Commonwealth sera organisée par la Région canadienne à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 12 au 18 janvier 2021. Ce sera la première fois depuis 2004 que le Canada accueille la Conférence parlementaire. C'est là le fruit des nombreux efforts déployés par les délégués canadiens, y compris les délégués de la Section canadienne. On a également discuté du fait que la 66^e Conférence parlementaire du Commonwealth pourrait être organisée par la Section ghanéenne et le Parlement du Ghana, mais d'autres discussions sont prévues à ce sujet.

L'Assemblée générale a approuvé la demande de l'Assemblée nationale de la Gambie de reconstituer la Section gambienne et de redevenir membre.

À la fin de l'Assemblée générale, la présidente de l'APC, la très honorable Rebecca Kadaga, députée, présidente du Parlement de l'Ouganda, et la présidente du Comité exécutif de l'APC, l'honorable Emilia Monjowa Lifaka, députée, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Cameroun, ont présenté un cadeau à M^{me} Alexandra Mendès, députée et membre de la Section canadienne fédérale, pour la remercier de son travail à titre de vice-présidente de l'APC depuis novembre 2017. Comme elle était absente, le sénateur Woo a accepté le cadeau en son nom.

64^e Conférence parlementaire du Commonwealth : élections des dirigeants de l'APC

Plusieurs élections ont eu lieu lors de la 64^e Conférence parlementaire du Commonwealth :

Trésorerie de l'APC : Lors de la 64^e Assemblée générale de l'APC, qui a eu lieu à la 64^e Conférence parlementaire en Ouganda, les membres de l'APC ont appuyé la nomination de l'honorable Datuk Seri Shamsul Iskandar Mohd Akin, député (Malaisie), à titre de nouveau trésorier de l'APC.

Vice-présidence de l'APC : La 64^e Assemblée générale de l'APC a été suivie d'une réunion du nouveau comité exécutif de l'APC, au cours de laquelle l'honorable John Ajaka, MCL, président du Conseil législatif de la Nouvelle-Galles-du-Sud, a été confirmé par les membres du Comité exécutif au poste de vice-président du Comité exécutif de l'APC.

Présidence des Femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) : L'honorable Shandana Gulzar Khan, membre de l'Assemblée nationale du Pakistan, a été élue au poste de présidente des Femmes parlementaires du Commonwealth (FPC).

Présidence des petites sections de l'APC : L'honorable Niki Rattle, présidente du Parlement des îles Cook, a été élue présidente des petites sections de l'APC.

64^e Conférence parlementaire du Commonwealth – Séances de travail

Thème de la conférence : « *Adaptation, engagement et évolution des parlements dans un Commonwealth en plein changement* »

Dix séances de travail ont eu lieu lors de la Conférence. Deux délégués de la Section canadienne ont été invités à participer comme animateurs des discussions aux séances de travail C et E.

Séance de travail C : Le rôle du Parlement pour favoriser la participation des personnes handicapées comme électeurs, candidats et législateurs

La séance de travail, animée notamment par la sénatrice Marilou McPhedran, a porté sur le rôle du Parlement pour favoriser la participation des personnes handicapées comme électeurs, candidats et législateurs. Constituant environ 15 % de la population mondiale, les personnes handicapées sont encore sous-représentées dans les organes de gouvernance et à tous les niveaux du processus décisionnel. Il est indispensable d'avoir des parlements inclusifs et représentatifs pour avoir une démocratie saine et juste.

La Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies est un instrument fondamental pour garantir la participation des personnes handicapées au processus politique. L'article 29 prévoit que « Les États Parties garantissent aux personnes handicapées la jouissance des droits politiques et la possibilité de les exercer sur la base de l'égalité avec les autres, et s'engagent à faire en sorte que les personnes handicapées puissent effectivement et pleinement participer à la vie politique et à la vie publique sur la base de l'égalité avec les autres, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de représentants librement choisis, notamment qu'elles aient le droit et la possibilité de voter et d'être élues »

Les parlements, dans le cadre de leurs rôles de législation, de surveillance et de représentation, doivent veiller à ce que les personnes handicapées puissent effectivement et pleinement participer aux affaires publiques à tous les niveaux de gouvernance.

Les participants à la séance *ont approuvé* les six recommandations suivantes :

- **Les assemblées législatives doivent mettre en œuvre un plan d'action pour l'inclusion des personnes handicapées, après consultation des intervenants, notamment éliminer les obstacles qui empêchent les législateurs handicapés d'accomplir effectivement leurs fonctions;**
- **Les parlements se doivent d'adopter des lois pour éliminer toute forme de discrimination à l'égard des personnes handicapées qui veulent se lancer en politique, et assurer un accès convenable aux enceintes et autres infrastructures physiques des assemblées législatives.**
- **Les parlements doivent veiller à la ratification de la Convention relative aux personnes handicapées des Nations unies et à l'adoption de son protocole**

facultatif pour promouvoir la transparence et la responsabilisation dans la protection des droits des personnes handicapées.

- **Les parlements doivent jouer un rôle proactif pour s'assurer que la ratification par l'État de la Convention relative aux personnes handicapées des Nations unies se traduise par des résultats tangibles.**
- **Les parlements doivent promouvoir un programme législatif dans lequel tous les intéressés sont conscients des droits des personnes vivant avec un handicap et en tiennent compte;**
- **L'Association parlementaire du Commonwealth (APC) doit mettre en place un réseau pour les personnes handicapées qui bénéficie d'un appui sans réserve de l'Association.**

Séance de travail E : Lutter contre l'urbanisation rapide et le déclin rural – Un défi pour le Commonwealth

Cette séance de travail, animée notamment par le sénateur Yuen Pau Woo, a porté sur les répercussions de l'urbanisation rapide et du déclin rural dans divers pays du Commonwealth. Lors de la séance, l'urbanisation a été définie comme le passage d'une région rurale à urbaine qui mène à d'importantes concentrations d'habitants dans les villes. On a souligné qu'étant donné que plus de la moitié de la population mondiale vit actuellement dans des zones urbaines et qu'on s'attend à ce que 2,5 milliards d'habitants viennent s'y ajouter d'ici 2050, l'urbanisation et le déclin rural simultanés sont appelés à devenir une question de plus en plus importante pour les dirigeants et les décideurs au cours des années à venir.

Les principaux facteurs liés à l'urbanisation mentionnés lors de la séance sont notamment la quête de possibilités économiques, la croissance de la population, la dégradation environnementale, et le besoin de changer de style de vie. Les effets néfastes de l'urbanisation sont notamment le surpeuplement et les bidonvilles, qui entraînent de graves problèmes comme la pauvreté, les mauvaises conditions hygiéniques, le chômage et des taux de criminalité élevés.

On a souligné, de plus, que les défis liés à l'urbanisation sont uniques et différents d'un pays à l'autre, et qu'il faut donc adopter des solutions propres à chacun. Pour relever ces défis, il est indispensable que les pays conçoivent et instaurent des plans intégrés pour garantir un développement global et équitable des régions tant rurales qu'urbaines. Enfin, les parlements doivent viser à adopter des budgets inclusifs et axés sur le développement rural.

Les trois recommandations **approuvées** lors de la séance sont les suivantes :

- **Les parlements doivent se concentrer sur la mise en place de moyens de subsistance durables dans les collectivités rurales et urbaines, en fonction de leurs besoins et circonstances uniques.**

- **Les parlementaires de l'APC doivent appuyer les efforts du Commonwealth visant à promouvoir la mise en place d'établissements humains durables en créant des partenariats avec les élus locaux pour concevoir des politiques assurant une prestation efficace des programmes à l'échelle locale.**
- **Les zones rurales et urbaines sont complémentaires. Les parlements doivent axer leurs efforts sur la réglementation de l'urbanisation et le développement des zones rurales, comme en Inde.**

Les autres séances de travail qui ont eu lieu sont les suivantes :

Séance de travail A : Changements climatiques : réalisations, défis et efficacité des mesures prises par les parlements

La séance a porté sur les répercussions des changements climatiques et les mesures prises par les parlements du Commonwealth pour les contrer. Les assemblées législatives sont des intervenants clés dans ce dossier et doivent tirer parti de leur mandat pour financer et adopter des lois et surveiller la mise en œuvre des politiques requises pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter.

Séance de travail B : L'innovation au Parlement : l'impact de la science et de la technologie sur le fonctionnement du Parlement aujourd'hui

La séance a porté sur les façons d'intégrer les technologies de l'information et des communications (TIC) pour faciliter la promotion de l'ouverture, de la transparence et de la diffusion de l'information. Pour ce faire, on a donné des exemples et parlé des expériences de l'utilisation des TIC dans divers pays. Les délégués ont noté que l'utilisation de la technologie accroît la participation des citoyens dans les activités du Parlement. Ainsi, les sections de l'APC utilisent de plus en plus les nouvelles technologies. On a discuté de divers outils d'information utilisés dans des parlements pour mobiliser les intervenants, notamment le harsard, les sites Web, la télévision, la radio, les applications spéciales et les plateformes de médias sociaux.

Séance de travail D (sujet lié à la jeunesse) : Table ronde jeunesse : stratégies pour lutter contre le chômage chez les jeunes

La séance a été présidée par le vice-président du Parlement de l'Ouganda et mettait en vedette de jeunes participants venant d'un large éventail d'organisations jeunesse. Le vice-président a mis en lumière trois aspects du chômage : le sans-emploi, le sous-emploi et l'inaptitude au travail. La séance a porté sur les stratégies visant à contrer la hausse du chômage chez les jeunes, un problème important dans la plupart des pays du Commonwealth.

Séance de travail F (sujet lié aux petites sections) : L'innovation au Parlement : les effets possibles du « Brexit » du Royaume-Uni sur les petites sections de l'APC

La séance a porté sur les effets du « Brexit » sur les procédures parlementaires au Royaume-Uni et les avantages et apprentissages que les petits parlements peuvent tirer des ramifications en renforçant le fonctionnement de leurs assemblées législatives. Un greffier parlementaire du Royaume-Uni a mentionné que les députés d'arrière-ban ont pris le contrôle du *Feuilleton* de la Chambre des communes pour ainsi orienter les discussions du « Brexit » à la Chambre.

Séance de travail G (sujet lié au genre) : Favoriser une culture de respect, d'équité et de dignité : le harcèlement sexuel n'a pas sa place dans les assemblées législatives

Le sujet de cette séance a aussi été discuté plus tôt à la Conférence des femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) (voir ci-dessous) et demande un engagement approfondi. La première personne de l'Écosse à prendre la parole a plaidé en faveur de l'ouverture, de l'équité et de l'égalité entre les membres et le personnel parlementaire, en soulignant qu'une culture de respect encourage la diversité, l'inclusivité et l'adhésion au code de déontologie. On constate que les victimes ne rapportent pas les cas de harcèlement sexuel parce qu'il s'agit d'une situation embarrassante et qu'elles craignent les répercussions sur leur carrière.

Séance de travail H : Le rôle du Parlement dans la doctrine de la séparation des pouvoirs : accroître la transparence et la responsabilisation

Lors de la séance, les participants ont reçu de l'information sur l'importance de la doctrine et les efforts du Commonwealth pour la populariser. On a mentionné que l'élaboration des Principes du Commonwealth (dits de Latimer House) a été cruciale. Dans ses commentaires, le président demandait notamment si une mise à jour s'impose et si les législateurs déploient suffisamment d'efforts pour veiller à la transparence et à la responsabilisation au sein de l'exécutif et du judiciaire.

Séance de travail I : Examen post-législatif – Un aspect de la fonction de surveillance du Parlement : quelle forme prend-il dans différents systèmes politiques?

Les discussions ont porté sur l'examen post-législatif, un outil essentiel pour évaluer la pertinence et la qualité des règlements et des lois qui sont adoptés par rapport aux objectifs. Les parlements du Commonwealth adoptent différentes approches en la matière, certains mettant plus l'accent sur les activités législatives et moins sur les activités post-législatives. Ils demeurent néanmoins les principaux moteurs de l'examen post-législatif.

Séance de travail J : La mise à jour des mesures comparatives de l'APC pour les assemblées législatives démocratiques et leur utilisation pour renforcer la capacité des assemblées législatives de l'APC.

La séance a porté sur la mise à jour des mesures comparatives recommandées de l'APC pour les assemblées législatives démocratiques et leur utilisation pour aider les parlements à mieux mesurer leur performance. Ces mesures comparatives servent de cadre pour encourager l'excellence dans la pratique législative et parlementaire au sein du Commonwealth.

Thème de la 37^e Conférence des petites sections de l'APC : « *Adaptation, engagement et évolution des parlements dans un Commonwealth en plein changement* ».

Les petits pays du Commonwealth étant confrontés à l'augmentation de leurs besoins en matière de logistique, de finances et d'infrastructures, les parlementaires se sont réunis pour examiner les défis particuliers qu'ils doivent relever. La 37^e Conférence des petites sections de l'APC s'est tenue à Kampala, en Ouganda; des membres des parlements et des assemblées législatives des petites sections de l'APC ont assisté à la Conférence.

En marge de la Conférence, les membres initiaux du comité directeur des petites sections se sont rencontrés pour la première fois, la décision de créer ce comité ayant été prise par le Comité exécutif de l'APC lors de sa réunion de mi-année à Maurice en 2018. Le comité directeur des petites sections de l'APC est formé du président des petites sections de l'APC et de sept parlementaires du Commonwealth qui représentent les sept régions de l'APC ayant de petites sections : l'Afrique; l'Australie; les îles Britanniques et la Méditerranée; le Canada; les Caraïbes, les Amériques et l'Atlantique; le Pacifique; et l'Asie du Sud-Est. Même si notre section n'est pas membre des petites sections, la sénatrice Salma Atallahjan a représenté les sections canadiennes à la réunion du comité directeur.

Thème de la 6^e Conférence triennale des femmes parlementaires du Commonwealth : « *Les FPC célèbrent leurs 30 ans : réalisations et travaux en suspens – Regard sur les 30 prochaines années* »

Les sénatrices Salma Atallahjan, Diane Griffin et Marilou McPhedran se sont jointes à plus de 100 femmes parlementaires de tout le Commonwealth pour participer à la 6^e Conférence triennale des femmes parlementaires du Commonwealth qui a précédé la 64^e Conférence parlementaire du Commonwealth. La dernière conférence s'est tenue à Londres, au Royaume-Uni, en décembre 2016. L'année 2019 marque le 30^e anniversaire des FPC.

Le thème de la Conférence « *Les FPC célèbrent leurs 30 ans : réalisations et travaux en suspens – Regard sur les 30 prochaines années* » visait à souligner leur 30^e anniversaire en 2019.

La présidente sortante des FPC, l'honorable D^{re} Dato' Noraini Ahmad, députée (Malaisie) a ouvert la Conférence. La présidente des FPC, l'honorable Syda Namirembe Bbumba,

députée (Ouganda), a pris la parole à la Conférence, de même que la championne de l'initiative des anciennes, D^{re} Lesley Clark, ancienne députée du Parlement du Queensland.

Pour souligner le 30^e anniversaire des FPC en 2019, une cérémonie spéciale a eu lieu en présence de l'actuelle présidente et des anciennes présidentes des FPC : l'honorable D^{re} Dato' Noraini Ahmad, députée (Malaisie, présidente des FPC, 2016-2019); la très honorable Rebecca Kadaga, députée, présidente du Parlement (Ouganda, 2013-2016); l'honorable Alix Boyd Knights, députée, présidente de la Chambre d'assemblée (Dominique, 2010-2013); M^{me} Kashmala Tariq (Pakistan, 2007-2010); et l'honorable Lindiwe Maseko (Afrique du Sud, 2004-2007).

Lors de la Conférence des FPC, la délégation canadienne a assisté aux quatre séances offertes, dont les thèmes sont les suivants :

Séance de travail 1 des FPC : L'importance du mentorat pour les nouvelles parlementaires

La séance a porté sur l'importance d'offrir un mentorat durable, qui s'avère une stratégie efficace pour accroître l'influence des dirigeantes élues et leurs chances de réélection. Combinés à un programme sur l'égalité des sexes, les programmes de mentorat politique des femmes peuvent se révéler une stratégie efficace pour aider les députées nouvellement élues, en particulier dans les domaines suivants : le renforcement des compétences politiques, l'élargissement des réseaux de femmes parlementaires multipartites, le renforcement des liens entre les députées et les mouvements de défense des droits des femmes, et le renforcement des liens politiques entre les pays.

Séance de travail 2 des FPC : Promouvoir les femmes à des postes de direction et à des portefeuilles importants

Une des participantes a souligné l'à-propos du thème de la Conférence des FPC, soit faire le bilan des progrès réalisés au cours des 30 dernières années et planifier l'avenir. Les efforts des Nations Unies visant à documenter les progrès réalisés par les dirigeantes politiques et l'élaboration de conventions ayant permis d'établir des mesures comparatives pour les droits des femmes ont été salués.

Séance de travail 3 des FPC : Outiller les femmes pour être des législatrices performantes au XXI^e siècle

La séance a porté sur les façons d'outiller les femmes pour être des législatrices performantes au XXI^e siècle. La présidente du Parlement de l'Ouganda a souligné que la formation, l'admission et le renforcement des capacités doivent être mis en application si les FPC veulent voir le nombre de députées s'accroître et demeurer en poste dans les parlements du Commonwealth.

Séance de travail 4 des FPC : Lutter contre l'intimidation et le harcèlement au sein des parlements

La séance a porté sur les stratégies pour lutter contre le harcèlement sexuel et l'intimidation au sein des parlements, qui sont devenus une culture répandue et un comportement normalisé.

Les rapporteurs fournissent des comptes rendus de chaque séance de travail. Les comptes rendus complets sur les séances de travail de la 64^e Conférence de l'APC, desquels certaines parties du présent rapport ont été tirées, sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cpahq.org> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

Remerciements

En terminant, les délégués aimeraient exprimer leur reconnaissance à la Bibliothèque du Parlement pour l'excellente documentation qu'elle a préparée à leur intention pour la Conférence. La délégation tient également à remercier Affaires mondiales Canada de son aide.

Respectueusement soumis,

Yasmin Ratansi, députée
Présidente de la Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth
(APC)

Dépenses de voyage*

ASSOCIATION	Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth
ACTIVITÉ	64e Conférence parlementaire du Commonwealth
DESTINATION	Kampala (Ouganda)
DATES	Du 22 au 29 septembre 2019
DÉLÉGATION	
	L'hon. Salma Atallahjan L'hon. Marc Gold L'hon. Diane Griffin L'hon. Terry Mercer L'hon. Marilou McPhedran L'hon. Victor Oh L'hon. Donald Plett L'hon. Yuen Pau Woo
SÉNAT	
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	M. Rémi Bourgault, secrétaire de l'Association
TRANSPORT	27 874,56 \$
HÉBERGEMENT	15 110,70 \$
HOSPITALITÉ	0,00 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	3 607,02 \$
CADEAUX OFFICIELS	222,61 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	1 803,54 \$
TOTAL	48 618,43 \$

**Seules les dépenses non remboursées par l'Association parlementaire du Commonwealth sont incluses.*